

35

FLECHATTEL



n° département

commune

PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE

0995

lieu-dit

adresse

REDON

BAIN DE BRETAGNE

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

CROIX MONUMENTALE

dénomination et titre de l'oeuvre

1/1000-2537

Coordonnées.

LAMBERT2

X = 29449

Y = 32987

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1960

section : AB

parcelle : 413

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection CLASSE M.H. (1970)

État de conservation : MAUVAIS ETAT

Établi en 1967 par

**SITUATION:** EN VILLAGE

**MATERIAUX:** 1)GROS OEUVRE: GRES, SCHISTE, GRANITE

**DIMENSIONS:** H: 510

**REPRESENTATION:** SCULPTURE; CRUCIFIXION, VIERGE A L'ENFANT, TRINITE, ANGES, CHRIST GLORIEUX, SAINTS NON IDENTIFIES, LES APOTRES, SAINT ARMEL, BLASON; ARMES DES PONTBRIAND

**HISTORIQUE ET CONCLUSIONS:** ANCIENNE CROIX DE CIMETIERE CONSTRUITE ENTRE 1396 ET 1422

I - DESCRIPTION

1 - Désignation : Croix

- Typologie : Ancienne croix de cimetière

2 - Croix située place de la Poste, face principale aspectée à l'Ouest (faisant face au bâtiment des P. et T.) revers aspecté à l'Est (faisant face à l'accès à la place et à la maison dite des "Portes Morlaises"). Fonction décorative.

3 - Dimensions : H. à partir du sol 5,10 m

N. B. a) Dans cette rubrique ne seront mentionnées que les dimensions principales de chaque élément de la croix. Les dimensions des éléments décoratifs (personnages, moulures) seront détaillées dans la rubrique 9 (figuration) à la suite de la description de la structure et du décor de la croix.

b) Bien que la principale partie de la croix (fût et chapiteau, croix supérieure et édicule de couronnement) soit monolithe, ses éléments, mentionnés ci-dessus, seront dissociés quant au relevé des dimensions, par souci de clarté dans cette rubrique. Ils seront donc traités comme les

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

éléments indépendants de la croix (emmarchement, socle et dé). Le relevé des dimensions se fera de bas en haut, en commençant par l'emmarchement et en terminant par l'édicule de couronnement.

1°) Triple emmarchement

1 - H : 0,59 m  
Long. : 3,50 m  
Larg. : 2,25 m

2 - H : 0,25 m  
Long. : 2,75 m  
Larg. : 1,88 m

3 - H : 0,26 m  
Long. : 2 m  
Larg. : 1,08 m

2°) Socle

H : 0,80 m  
Côté : à la base : 1,04 m  
: au sommet : 1,13 m

Epaisseur de la dalle supérieure : 0,09 m  
environ (épaisseur irrégulière)

3°) Dé

H : 0,51 m  
Long. : à la base : 0,64 m  
au sommet : 0,55 m

35      PIECHATEL      PLACE DE LA POSTE      CROIX      01

---

Larg. à la base : 0,54 m  
au sommet : 0,48 m

H du chanfrein supérieur : 0,20 m

4°) Fût

1 - Base                    H        : 0,145 m  
                                 Long. : 0,36 m  
                                 Larg. : 0,18 m

2 - Corps du fût    H (jusqu'à la base du chapiteau) : 1,325 m  
                                 Long. : 0,24 m  
                                 Larg. : 0,18 m

1470

5°) Chapiteau                    H        : 0,11 m  
                                 Long. : à la base : 0,28 m  
   au sommet : 0,405 m  
                                 Larg. : à la base : 0,205 m  
   au sommet : 0,20 m

6°) Croix supérieure, toit compris

H        : 0,665 m  
L maxima (= envergure de la traverse) : 0,52  
Epaisseur maxima : 0,21 m

7°) Edicule de couronnement

---

H                : 0,445 m  
Larg.            : 0,26 m  
Ep. maxima : 0,185 m

#### 4 - Matériaux et assemblages

##### 1°) Triple emmarchement

- contremarches (faces antérieure et latérales) en appareil irrégulier de petits blocs de grès et de schiste, à-demi noyés par un jointolement envahissant de ciment moderne
- Marches constituées par de grandes dalles de schiste violet cimentées au bloc de la contremarche
- Massifs de soutènement contre les faces Nord et Sud de l'emmarchement : maçonnerie de petits blocs de grès et schiste non taillés, noyés dans un ciment jaunâtre.

##### 2°) Socle

Noyau de petits blocs de grès et schiste enduit sur les faces latérales d'une chape de ciment simulant un moyen appareil régulier.

Face supérieure constituée par deux dalles rectangulaires posées dans le sens N-S et assemblées par ciment. Dalle côté Ouest de la croix : granit gris à gros grain ; dalle côté Est : schiste violet.

Le socle est cimenté à la face supérieure de l'emmarchement.

3°) Dé monolithe, en granit gris à gros grain et cimenté à la face supérieure du socle.

4°) Fût et chapiteau, croix supérieure et édicule de couronnement : ensemble monolithe de grès gris ; fût engagé dans une mortaise pratiquée sur la face supérieure du dé (assemblage renforcé par ciment).

N. B. Les techniques du décor sculpté seront détaillées dans la rubrique 9 (structure et figuration), élément par élément, la mention de ces techniques s'intégrant à la description formelle des motifs décoratifs ou des personnages ornant chaque élément de la croix.

5 - Pas de traces de polychromie

7 - Inscriptions, marques, cachets :

- Un écu sur chacune des faces E et O de la base du fût
- Inscriptions en lettres gothiques sous chaque personnage du fût.

Cf rubrique 9, partie "décor".

8 - Mauvais état de conservation

N. B. Les observations sur les altérations du matériau et du décor seront notées élément par élément, en suivant l'ordre respecté ci-dessus, c'est-à-dire de bas en haut et en dissociant les éléments constitutifs du bloc supérieur monolithe.

35      PLECHATTEL      PLACE DE LA POSTE      CROIX      01

---

1°) Emmarchement

Jointoiement grossier

Légers délitages et usure des marches

Partie inférieure légèrement envahie par la mousse.

2°) Socle

Parties latérales chapées de ciment

Dalles de la face supérieure :

- épaufrure à l'angle S.O.

- Forte usure de la dalle Est

- Dalle Ouest envahie par des lichens blanchâtres

3°) Dé

Moulures érodées

Envahissement de mousses et lichens sur toutes les faces du dé

4°) Fût

Reliefs très érodés

Quelques épaufrures sur l'arête S. O. du fût

Martelage de l'écu côté Est de la base du fût

Mousses et lichens étendus aux quatre faces du fût

Mutilation : partie inférieure gauche du visage du personnage inférieur, face Ouest

Mutilation presque totale du corps du personnage

inférieur, face Nord (cimentage grossier recouvrant la partie mutilée)

5°) Chapiteau

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

Etat satisfaisant. Moulures légèrement usées.

6°) Croix supérieure

Erosion très prononcée des reliefs

Faites des pignons Est et Ouest très usés

Partie sud de la traverse de la croix brisée et recollée au moyen de ciment

Gâble Sud fêlé et consolidé (ciment et plaquettes de fer)

Martelage (ou brisure à la suite d'une chute ?) des motifs annexes de la face Est de la croix (fleurons encadrant la Vierge)

Envahissement de lichens

Mutilation du visage du Christ (face disparue), face Ouest de la croix.

7°) Edicule de couronnement

Reliefs très érodés. Faite des pignons très usés

Envahissement de lichens

9 - DESCRIPTION

La description se fera dans l'ordre suivant :

a) Structure de la croix ; dans cette partie de la rubrique seront reportées les dimensions des moulures, comme prévu à la rubrique 3 (dimensions). La description se fera de bas en haut, selon l'ordre convenu.

b) Décor. En raison du programme iconographique de la croix, par souci de logique, l'ordre de description sera modifié et organisé comme suit :

1 - Croix supérieure, dans l'ordre :

- Face Ouest
- Face Est
- Face Nord
- Face Sud

2 - Fût, les quatre faces faisant l'objet d'une description commune

3 - Edicule de couronnement, dans le même ordre

Les éléments de la rubrique 7 (armoiries, inscriptions) seront intégrés dans la description, étant étroitement liés au décor.

#### 1°) Structure

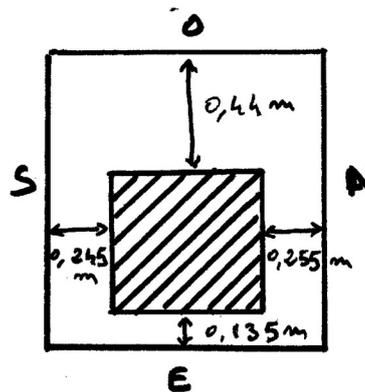
1 - Triple emmarchement de plan rectangulaire, épaulé sur ses faces N et S de deux massifs de maçonnerie biais, légèrement convexes. Marches en léger surplomb sur les contremarches.

2 - Socle de section carrée, à dalles supérieures en léger surplomb. Le socle est décentré vers l'Est de 0,13 m sur la plate-forme constituée par la partie supérieure de l'emmarchement.

3 - Dé de section carrée, mouluré d'un tore à 0,32 m de sa hauteur et d'un second tore soulignant les arêtes supérieures. Entre les deux tores, angles supérieurs abattus et large chanfrein.

Le dé est nettement décentré vers l'Est, et très

légèrement vers le sud, sur la plate-forme du socle.  
Le croquis ci-dessous détaille ce décentrement.



4 - Fût à base de section rectangulaire, de longueur Nord-Sud, déterminée par un empattement sur les faces Nord et Sud. Décor, faces Est et Ouest de la base du fût : écu, (Cf partie décor)

Corps du fût de section rectangulaire, de longueur Nord-Sud, arêtes verticales et liaison avec la base du fût soulignées d'un tore sur toutes les faces.

Epaisseur du tore :

- Faces Ouest et Nord : 0,025 m
- Face Est : 0,03 m
- Face Sud : 0,022 m

Décor sur chaque face : trois personnages sous arcatures  
Cf partie "décor".

5 - Chapiteau en forme de pyramide tronquée renversée,

35      PIECHATTEL      PLACE DE LA POSTE      CROIX      01

---

constitué, de bas en haut, de trois tores superposés, plus un bandeau supérieur, droit sur les faces Est et Ouest, biais sur les faces Nord et Sud.

Dimensions des tores et du bandeau, de bas en haut :

	Tore 1	Tore 2	Tore 3	Bandeau
Long.	0,28 m	0,325 m	0,36 m	0,405 m
Larg.	0,205 m	0,225 m	0,215 m	0,20 m
H.	0,026 m	0,034 m	0,026 m	0,025 m

6 - Croix supérieure massive, [assise sur la section supérieure du chapiteau] et coiffée d'un toit à double bâtière, reposant sur la traverse de la croix, et intégrant sur les faces Est et Ouest la partie supérieure du montant de la croix entre deux claires-voies, l'aire triangulaire ainsi déterminée formant fronteau au-dessus de la traverse.

La croix se décompose en trois éléments :

- Croix proprement dite, à branches de section rectangulaire verticale. Arêtes verticales du montant et arêtes horizontales de la traverse moulurées en tore. Tranches de la traverse encadrées d'un bandeau.

Section des branches de la croix : 0,14 x 0,16 m

Largeur du tore soulignant les arêtes de la croix et du bandeau encadrant les sections de la traverse : 0,04 m

- Toit à double bâtière (versants ornés de stries horizontales parallèles), rampants soulignés par deux tores superposés, le tore inférieur formant retour horizontalement sur les faces Nord et Sud pour fermer, au-dessus des sections de la traverse de la croix, un petit gâble où s'inscrit un trilobe. Décor sur les tranches de la traverse :

un oiseau (Cf partie "décor")

Largeur des tores soulignant les rampants :

- tore inférieur : 0,03 m

- tore supérieur : 0,02 m

- De part et d'autre de la base de la croix, côtés Nord et Sud, sur la section supérieure du chapiteau, deux blocs à faces Nord (côté Nord) et Sud (côté Sud) taillées en arc mitré, faces Est et Ouest en forme de trapèze rectangle, la petite base de chaque trapèze faisant corps avec le montant de la croix, et l'extrémité de la grande base affleurant la tranche inférieure de la traverse, le côté opposé à la hauteur du trapèze (cette dernière assise sur le chapiteau) déterminant une claire-voie triangulaire entre le montant et la traverse de la croix, claire-voie équilibrant celle du fronteau de la partie supérieure, l'ensemble des claires-voies inférieures et supérieures déterminant un losange (Cf photos d'ensemble).

Décor : face Ouest : Vierge et St Jean de part et d'autre de la croix ; face Est : anges agenouillés de part et d'autre de la Vierge ; face Nord : évêque ; face Sud : Saint-Armel (Cf partie "décor"). Ces deux dernières faces sont encadrées d'un bandeau.

H maxima de chaque bloc (faces N côté N, Sud côté Sud) : 0,31 m

L maxima de chaque bloc (faces N côté N, Sud côté Sud) : 0,20 m

H minima de chaque bloc (contre le montant de la croix) : 0,17 m

L minima de chaque bloc (Faces E et O) : 0,135m

L du bandeau encadrant les faces N du bloc N et S du

bloc S : 0,015m

7 - Edicule de couronnement de section rectangulaire, à toit à double bâtière et sculpté sur ses quatre pignons d'un décor encadré, rampants compris, d'un bandeau (de plus grande largeur à la base de chaque pignon)

Décor : Face Ouest : Trinité ; face Est : Christ montrant ses plaies entre la Vierge et St Jean ; Face nord : musicien jouant de la trompette ; face Sud : Ange soufflant dans une trompette.

L du bandeau soulignant les rampants du toit : 0, 035 m

L du bandeau soulignant les montants de chaque face : 0,020 m

L du bandeau à la base : irrégulière.

## 2°) Décor

N. B. Emmarchement et socle sans décor. Dé simplement orné de tores mentionnés dans la partie "structure".

### 1 - Croix supérieure

#### a) Face Ouest de la croix supérieure

- Thème : Crucifixion à trois personnages (Christ, Vierge et St Jean)
- Composition et attitudes : Christ crucifié en demi-relief sur une croix (décrite dans la partie "structure") à banderole INRI en légère saillie sur le montant de la croix et placée horizontalement (inscription effacée). Croix sans suppedaneum. Christ cloué à la croix, bras à l'horizontale, tête inclinée vers l'épaule droite,

jambes légèrement fléchies et axées de 3/4 vers sa droite, pieds cloués droit sur gauche, pointe tournée vers l'intérieur ; mains clouées doigts étendus. Ensemble du corps soudé à la croix.

Vierge (à gauche) et St Jean (à droite) en bas-relief engagé sur les blocs latéraux faisant corps avec la croix et décrits dans la partie "structure". Mains sur la poitrine (Vierge : mains croisées ; St Jean : mains jointes) tête levée vers le Christ (Vierge : inclinée vers l'épaule droite ; St Jean : inclinée vers l'épaule gauche).

a/1) Christ :

- Anatomie : proportions correctes jusqu'au bassin ; jambes grêles et courtes. Torse élancé, bombé, aux épaules étroites ; taille très marquée ; abdomen long, lisse et presque tronconique (arrondi des hanches très peu sensible). Détails anatomiques rendus par incisions. Ossature des épaules, clavicules et pectoraux cernés par une ligne incisée continue, déterminant une surface lisse et légèrement bombée, barrée verticalement par le sternum incisé. Sous cette aire, cinq côtes incisées de chaque côté du thorax, en oblique ascendante du milieu du corps vers les côtés du torse. Au-dessus de l'étranglement de la taille et entre les derniers rangs de côtes, incision en V au niveau du diaphragme. Mamelons et plaie du côté droit non rendus. Nombril : grande incision circulaire, additionnée d'un trou central (il est à noter que le même procédé est

employé sur la face Sud du bloc latéral, pour dessiner l'oeil de la guivre de St Armel)

Bras de longueur moyenne, tubulaires, minces, sans modelé ni détails.

Cuisses courtes, lisses, coniques. Jambes maigres et courtes sans détail de musculature ; genou non rendu.

Mains de proportions normales, doigts tendus, sommairement modelés, et séparés par des entailles. Pieds aux orteils très longs séparés par des entailles.

Tête ovoïde. Face disparue (brisée) Cheveux : rangée d'incisions horizontales et parallèles sur la tranche des tempes et du crâne. Cou mince.

- Vêtements, accessoires :

- Périzonium ample et couvrant largement le bassin et le côté des cuisses, jusqu'à mi-cuisses ; retombées latérales en deux pans drapés en plis obliques, volumineux, divergents, et séparés par des entailles.

- Pas de couronne d'épines visible

- Nimbe crucifère traité en méplat (3 branches visibles)

- Grandes clous grossièrement circulaires aux mains et aux pieds.

- Dimensions :

H Christ	: 0,515 m
Envergure	: 0,45 m
Saillie maxima du relief	: 0,047 m
L banderole INRI	: 0,145 m

---

a/2) Vierge et St Jean :

- Anatomie :

Proportions très différentes de celles du Christ, et nette disproportion entre le Christ et ces deux personnages annexes (disproportion due à la structure de la croix, la Vierge et St Jean, sculptés sur les blocs latéraux n'atteignant que la tranche inférieure de la traverse de la croix, étant de ce fait d'une taille très réduite par rapport à celle du Christ)

Corps très courts, massifs et engoncés dans les vêtements, têtes volumineuses

Epaules arrondies (Vierge) ou très tombantes (St Jean)

Bras courts, soudés à la poitrine, et s'évasant du poignet aux épaules ; coudes arrondis

Tête ovoïde, au front large et lisse, légèrement bombé ; arcades sourcilières semi-circulaires, yeux globuleux. Nez de longueur normale, mais remonté dans la moitié supérieure du visage (racine du nez empiétant sur le front, et maxillaire supérieur haut). Arête du nez triangulaire, narines non creusées. Bouche étroite, aux lèvres traitées en minces bourrelets et séparées par une profonde incision. Joues légèrement arrondies. Oreilles non visibles. Mains petites, peu détaillées (reliefs très érodés, mais les doigts de la main gauche de la Vierge sont encore visibles : doigts simplement différenciés par des incisions les séparant à-demi).

Pieds : visibles seulement chez St Jean : posés presque horizontalement, légèrement écartés, orteils différenciés par des incisions.

Chevelure : celle de St Jean, seule visible : cheveux très courts et peu détaillés (simples incisions horizontales

et parallèles sur la tranche des tempes et du crâne).

- Vêtements :

- Vierge : Robe longue, ceinture non visible ou inexistante.

Manteau long à larges manches, ouvert sur le devant du corps et couvrant la tête en capuchon, incisé sur la tranche des tempes et du crâne comme la chevelure de St Jean.

Drapé : plis incisés (deux sur chaque bras et à la pliure du coude) verticaux et fins au bas du manteau et de la robe.

- St Jean : Robe longue, à manches d'ampleur modérée et petit collet montant et étroit, fendu sur le devant du cou. Plis incisés (marquant la pliure du coude, et, au bas de la robe, trois plis obliques divergeant de part et d'autre d'un pli central vertical)

- Dimensions :

	H	L	Saillie maxima du relief
Vierge	0,23 m	0,092 m	0,038 m
St Jean	0,24 m	0,08 m	0,04 m

b) Face Est de la croix supérieure

- Thème : Vierge à l'Enfant encadrée de deux anges agenouillés.

---

- Composition et attitudes

Composition symétrique et triangulaire, la Vierge, soudée au montant de la croix, occupant la partie supérieure et seulement les deux-tiers de la partie inférieure de celui-ci ; les anges, sculptés sur la face Est des deux blocs latéraux, symétriquement de part et d'autre de la Vierge, n'atteignant en hauteur que le niveau des genoux de cette dernière.

Cette composition en triangle est doublée d'un schéma mineur déterminé par quatre points (fleurons) en saillie au milieu de chaque partie de la traverse, à l'extrémité supérieure et au dernier tiers inférieur du montant, ce parti décoratif s'adaptant à la disposition en losange des claires-voies aménagées entre le montant de la croix et les tranches inférieure et supérieure de chaque bras de la traverse (Cf partie "structure" de la croix, élément 6 : "croix supérieure" ; Cf également photographie de détail de cette face Est de la croix supérieure).

- Vierge sculptée en demi-relief sur le montant de la croix, debout, de face, pieds reposant sur un culot sommaire issu du montant ; position frontale et rigide (mais la tête, légèrement désaxée du côté de l'épaule droite, donne l'effet d'un faible hanchement).

Bras droit soudé au corps, formant saillie en semi-méplat sur le buste dans une direction oblique descendante vers la partie médiane de la taille, la main droite reposant entre les deux pieds de l'Enfant ; partie de l'avant-bras gauche et main gauche seules visibles contre le côté gauche de la taille, et

---

soutenant l'Enfant; pieds très légèrement écartés (posés verticalement sur le culot et séparés par une profonde entaille à rebords arrondis).

- Enfant, soutenu par la Vierge, en position très rigide et instable (corps posé en oblique descendante de droite (tête) à gauche (pieds) ; tête de face, corps, jambes et pieds de trois-quarts vers la gauche. Corps et jambes rigides, jambes et pieds écartés, pieds presque perpendiculaires aux jambes. Bras et coude droits soulevés et en appui contre l'épaule gauche de la Vierge ; coude fléchi à 90°, avant-bras droit et main droite levés, main présentée paume de face et doigts écartés dans un geste de bénédiction ou de salut. Bras et avant-bras gauches, très légèrement infléchis contre le buste et la taille, main gauche posée à plat sur le manteau de la Vierge, un peu au-dessous de la clavicule gauche de celle-ci.

Corps soudé à celui de la Vierge en saillie méplate, (vêtement) ou semi-méplate (membres), des pieds à la ceinture, bras, avant-bras et main gauche compris ; indépendant du corps de la Vierge et en demi-relief sur la traverse et la partie supérieure du montant, de la ceinture au sommet du crâne, bras, avant-bras et main droite compris.

- Anges agenouillés de part et d'autre de la Vierge, et sculptés en bas-relief engagé sur les blocs latéraux ; corps, bras et mains de profil vers la Vierge, tête de face ; avant-bras soulevés et tendus en avant, coude fléchi, avant-bras levé presque à la verticale (un seul bras visible : bras droit chez l'ange de gauche, et vice-versa) mains placées

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

différemment chez chacun des anges (gauche : main levée doigts tendus, suggérant une attitude d'orant, bras et main non visibles étant supposés dans la même position ; droite : poignet paraissant fléchi (relief grossier et très érodé) main refermée sur la chaîne d'un encensoir, chaîne figée dans la phase ascendante du balancement, et cassolette de l'encensoir au-dessus de la chaîne ; l'encensoir forme jonction entre le bloc latéral et le montant, la plus grande partie de la chaîne et la cassolette (au niveau de la jambe gauche de la Vierge) se détachant en bas-relief contre la partie inférieure du montant de la croix). A noter : la position des genoux des anges, l'agenouillement étant suggéré par une simple inflexion, les genoux ne reposant pas sur la section supérieure du chapiteau. Ailes déployées en arrière du corps, de profil, l'une levée contre le rebord du bloc, l'autre abaissée contre le corps.

b/1) Vierge à l'Enfant

- Anatomie

Anatomie maladroitement rendue et de type légèrement différent chez les deux personnages. Peu de détails ; corps partiellement masqués par les vêtements.

- Vierge : corps de forme grossièrement cylindro-ogivale (corps massif et cylindrique jusqu'au haut des bras, épaules très étroites, arrondies et tombantes sans

---

rupture de ligne avec le cou). Tête volumineuse. Corps masqué par le vêtement, de la base du cou aux pieds. Bras droit, seul visible, maladroitement attaché en avant de l'épaule, sans modelé (manche longue couvrante). Mains traitées schématiquement (main gauche : doigts différenciés par incisions). Pieds minuscules séparés par une entaille à bords arrondis et traités en boules non détaillées. Tête ovoïde à face aplatie, visage de même type que ceux des personnages de la face Ouest décrits précédemment (front large, mais plat, arcades sourcilières en faible surplomb et très légèrement arquées, yeux globuleux aux paupières légèrement baissées et remontant vers les tempes, nez court et large à arête triangulaire, maxillaire supérieur haut, bouche étroite, close, lèvres traitées en minces bourrelets séparés par une incision, menton arrondi, joues plates). Cou dégagé et rond à base évasée.

N. B. Il est à remarquer que le nez et les pieds sont de volume à peu près égal.

- Enfant : corps longiligne et grêle, grossièrement tubulaire, et masqué par le vêtement de la base du cou jusqu'à mi-mollet. Epaules arrondies, étroites et tombantes, sans rupture de ligne avec le cou (mince et évasé à la base). Tête volumineuse. Pieds démesurément longs et étroits. Bras longs, sans modelé (manches couvrantes). Mains volumineuses ; main gauche non détaillée (ou reliefs complètement érodés), main droite : paume lisse et doigts mieux différenciés que ceux des personnages décrits précédemment (incisions de sé-

---

paration : plus profondes et à rebords arrondis ébauchant le modelé des doigts ; extrémité des doigts légèrement spatulée ; toutefois l'annulaire et l'auriculaire sont soudés, sans différenciation).

Jambes : minces cylindres aplatis (relief semi-méplat). Pieds traités de façon identique, sans détails, de longueur à peu près égale à celle des avant-bras.

Tête ovoïde, oreilles non rendues, pas de chevelure (mais il est possible que, selon le procédé employé pour les autres personnages de la croix, des incisions horizontales parallèles pratiquées sur la tranche de la tête aient autrefois existé et soient actuellement effacées). Visage très érodé, réduit aux traits essentiels, et de même type que les visages précédemment décrits (front bas et bombé, yeux globuleux, arcades sourcilières en faible surplomb, nez large à racine empiétant sur le front, maxillaires inférieur et supérieur hauts, bouche très petite et à peu près effacée).

- Vêtements, accessoires :

- Vierge : Robe longue à encolure ras-de-cou ; manteau à manches d'ampleur modérée, encolure ras-de-cou mais non agrafée, pans droits jusqu'à la naissance des cuisses, sur le devant du corps, et s'allongeant ensuite en biais vers l'extérieur des jambes, ne découvrant, à hauteur des chevilles, que l'ourlet de la robe sur les côtés du corps ; court voile masquant entièrement la chevelure et posé sous une couronne ouverte, de faible hauteur, à mince bandeau au ras du front et

35 PIECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

à trois fleurons fleurdelisés. Chaussures à bout rond.

Drapé : traité en lignes incisées dessinant les plis :

Robe à corsage non drapé et jupe striée de fins plis verticaux et parallèles.

Manteau : non drapé sur le côté droit de la poitrine ; manche non drapée, sauf une très fine incision à la pliure du coude ; trois stries obliques ascendantes vers l'épaule gauche sur le côté gauche de la poitrine ; bas du manteau : stries biaises suivant l'allongement de chaque pan (deux stries sur la cuisse droite, une strie sur la cuisse gauche).

Voile non drapé.

- Enfant : Tunique à encolure ras-de-cou, manches longues et étroites, ourlet à mi-mollet. Drapé en plis incisés : manches non drapées ; fines stries légèrement divergentes descendant de la poitrine jusqu'au bas de la tunique. Pieds nus.

- Dimensions :

	H	L	Saillie maxima du relief
Vierge	0,445 m	0,165 m	0,055 m
Enfant	0,215 m		

b/2) Anges agenouillés

- Anatomie

Corps masqué par le vêtement et stylisé "en virgule" ; ange

de gauche : tête proportionnée au corps ; ange de droite : cambrure donnant plus d'élégance au mouvement, mais tête moins bien proportionnée (plus volumineuse).

Bras minces et sans modelé, arrondis à la pliure du coude ; attachés très bas par rapport à l'épaule ; avant-bras court par rapport au bras.

Mains : doigts différenciés par incisions (ange de gauche) non détaillés ou érodés (ange de droite) ; volume des mains : normal. Pieds non visibles.

Têtes ovoïdes du type de celle de l'Enfant ; mais la bouche est plus large, et le traitement des lèvres en bourrelets minces séparés par une incision, est bien visible ; chevelure : incisions horizontales parallèles sur la tranche des tempes et du crâne. Oreilles non rendues.

- Vêtement : Tunique longue, sans ceinture, à manches longues et étroites ; encolure ras-de-cou.

Drapé : lignes incisées suivant le mouvement du corps.

Ailes : bordure de l'aile dressée et surface de l'aile abaissée striée d'incisions parallèles, verticales (ange de gauche, aile abaissée de l'ange de droite) ou horizontales (aile dressée de l'ange de droite).

Accessoires : ange de droite : encensoir grossièrement sculpté, à chaînes rendues en un seul bloc tubulaire infléchi vers le haut, et très petite cassolette rendue par un losange encadré d'un filet torique.

35 PIECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

## - Dimensions :

	H	L	Saillie maxima du relief
Ange côté gauche	0,21 m	0,11 m	0,023 m
Ange côté droit	0,20 m	0,15 m	0,027 m

## b/3) Décor annexe :

- Culot sous les pieds de la Vierge : mince support de section semi-circulaire, à tranche inférieure plane et perpendiculaire au montant de la croix (sur le champ duquel il a été réservé avec la masse de la Vierge) et à partie supérieure convexe sur laquelle reposent les pieds du personnage.

- Quatre fleurons en fort relief sur le montant et la traverse de la croix (Cf dans la même rubrique 9, partie "décor", b) : composition de cette face Est de la croix supérieure ; Cf également photo de détail de cette face). Les deux fleurons du montant sont disposés verticalement, les deux fleurons de la traverse horizontalement. Seuls le modelé et le relief du fleuron supérieur du montant, à peu près intacts, sont visibles nettement ; le fleuron inférieur du montant et celui de la partie gauche de la traverse semblent, outre l'érosion, avoir été brisés ou martelés ; le fleuron de la partie droite de la traverse est usé et abîmé.

Dimension du fleuron supérieur presque intact : 0,085 m

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

c) Face Nord de la croix supérieure.

Dans le décor de cette face, trois éléments sont à distinguer. De bas en haut seront décrits :

- c) 1 : Face Nord du bloc latéral Nord : Evêque
- c) 2 : Section Nord de la traverse de la croix : motif ornemental animal (oiseau)
- c) 3 : Gâble surmontant la section Nord de la traverse (Cf dans cette rubrique 9, partie "structure", élément 6 "croix supérieure" la description du toit à double bâtière, dont les moulures déterminent ce gâble) : motif ornemental trilobé.

c) 1 : Face Nord du bloc latéral Nord.

Thème : Saint Evêque ?

Composition : dans le cadre déterminé par la bordure cernant les contours de cette face du bloc, taillée en arc mitré, évêque, sculpté en bas-relief, debout, de face, pieds légèrement écartés, bras soudés aux côtés du buste, avant-bras levés, main droite bénissant à deux doigts et main gauche refermée sur la hampe de sa crosse.

Anatomie en grande partie masquée par le vêtement. Pour les détails anatomiques, Cf description des personnages des autres faces de la croix.

Vêtements : Robe longue à longues manches étroites et encolure ras-de-cou. Dalmatique visible sous l'aisselle droite ; chasuble à deux pans (pan antérieur, visible, découpé en pointe et barré sur toute sa hauteur et sa largeur d'une grande croix en saillie méplate) Mitre

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE

CROIX

01

---

franchement triangulaire, sans fanons, soufflet antérieur orné d'une croix dessinée par incision. Pattes de l'étole, sans décor, visibles sous la pointe de la chasuble. Le personnage semble porter un manipule sur le bras droit.

Accessoire : Crosse à volute à deux enroulements simples.  
Tranche de la crosse striée d'incisions horizontales superposées.

Dimensions :

H : 0,27 m

L : 0,14 m

Pr maxima du relief : 0,02 m

Commentaire sur l'identification du personnage :

Le fait que ce personnage soit représenté en tenue épiscopale, sans attributs caractéristiques, rend son identification incertaine, voire impossible. Trois faits sont cependant à mentionner :

- Onze apôtres, sur les douze ornant le fût (Cf infra), sont vêtus d'une robe et d'un manteau. Le douzième (face Ouest) est facilement identifiable par sa position prééminente (partie supérieure de la face principale du fût) et son attribut (clef) : il s'agit évidemment de Saint Pierre. Or ce personnage est le seul apôtre vêtu d'une robe et d'une chasuble en pointe barrée d'une croix, identique à celle de l'évêque décrit ci-dessus.

- L'église de Pléchatel était dédiée à Saint Pierre

- Le retable de l'église de Messac, distante d'une vingtaine de kilomètres, pose un problème d'identification comparable,

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

comportant deux statues d'évêques en pendant ; l'un porte une mitre à soufflet orné de cinq rosettes ; l'autre une mitre à soufflet à sept rosettes ; comme les deux statues sont, par ailleurs, très semblables, il semble que ce détail ait pour but de marquer la prééminence d'un personnage en tenue épiscopale sur l'autre, sans toutefois que l'on puisse avancer une hypothèse hasardeuse.

Ces trois faits rapprochés, malgré l'absence de mention dans l'ouvrage consulté à ce sujet (REAU, iconographie de l'Art Chrétien) de représentations de Saint-Pierre en Evêque, pourraient faire avancer, avec toutes les réserves nécessaires, l'hypothèse d'une représentation locale de Saint Pierre en cette tenue. Ces remarques n'autorisent cependant en aucun cas une identification précise du personnage décrit ci-dessus.

c) 2 : Section Nord de la traverse de la croix.

Motif décoratif animal : oiseau stylisé, sculpté en bas-relief engagé, de profil et posé légèrement de biais dans le cadre rectangulaire déterminé par le bandeau entourant la section de la traverse. Corps stylisé en S, bec dans l'angle supérieur droit, queue dans l'angle inférieur gauche et pattes (ergotées) dans l'angle inférieur droit.

Dimensions :        H : 0,12 m  
                          L : 0, 11 m

c) 3 : Gâble surmontant la section Nord de la traverse.

Motif ornemental trilobé, le contour du trilobe dessiné en bas-

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

relief engagé et l'intérieur des lobes constituant le champ.

Dimensions : H : 0,09 m  
L : 0,16 m

d) Face Sud de la croix supérieure.

Cette face sera décrite dans le même ordre que la face Nord, de bas en haut.

d) 1 : Face Sud du bloc latéral Sud

Thème : St Arnel (Cf infra, commentaire de cette identification).

Composition : dans le cadre déterminé par la bordure cernant les contours de cette face taillée en arc mitré, groupe humain et animalier, sculpté en bas-relief engagé.

Homme debout, de face, visible à partir des genoux (jambes et pieds masqués par l'animal), coude droit soulevé et écarté du corps, avant-bras levé, main refermée sur un goupillon grossièrement représenté. Bras gauche soudé à la poitrine en oblique descendante vers la partie droite du corps, coude fléchi, main retenant contre la poitrine les deux pans d'une étoile passée en laisse autour du cou d'un monstre ailé disposé de profil, tête à droite, devant ses jambes.

Anatomie : de même type que celle des personnages décrits précédemment.

Etude animalière : animal tenant de l'oiseau monstrueux, à deux courtes pattes réduites chacune à trois ongles, corps allongé, cou très court, tête inclinée sans rupture de ligne avec le corps et longue queue dressée le long du flanc gauche du saint et enroulée sur elle-même à son extrémité. Aile bifide à rebords dentelés sur le flanc.

Long bec pointu, entr'ouvert, équilibrant une crête à trois pennons

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

dressée sur le sommet de la tête. Oeil traité en incision circulaire additionnée d'un trou central. Corps barré de stries obliques ; front, crête et queue à décor de chevrons.

Vêtements du personnage : Dalmatique sur une robe à manches longues et étroites. Manipule au poignet gauche. Longue étole servant de laisse au monstre et passée dans un anneau rivé à un collier quadrillé passé autour du cou de l'animal.

Accessoire : goupillon.

Commentaire sur l'identification du personnage :

Le type du monstre (ailé) et le goupillon brandi par le personnage indiquent vraisemblablement qu'il s'agit de St Armel, vénéré dans la région (un pèlerinage à Saint Armel avait pour centre Messac, dont l'église paroissiale possède (retable Sud) la statue de ce saint ; une localité de la région porte son nom). Il s'agirait donc ici de la scène de Saint Armel maîtrisant la "guivre".

Dimensions : H St Armel : 0,25 m (H de la partie visible du corps :  
0,22 m)

L St Armel : 0,11 m

L guivre : 0,15 m

Saillie maxima du relief : 0,023 m.

d) 2 : Section Sud de la traverse de la croix.

Motif décoratif animal (oiseau) semblable à celui de la section Nord, mais de dimensions légèrement différentes : H : 0,11 m - L : 0,19 m.

d) 3 : Gâble surmontant la section Sud de la traverse

Motif ornemental trilobé semblable à celui de la face Nord.

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

2 - Fût

a) Base du fût

Décorée sur les faces Est et Ouest d'un écu (inscrit, sur la face Est, dans un cadre déterminé par une ligne incisée -cadre carré-)

a) 1 : Face Ouest : écu taillé en retrait sur le plan originel, et sur le champ duquel se détache une fasce en relief méplat engagé.

Dimensions : H : 0,115 m  
l : 0,09 m

a) 2 : Face Est

Ecu martelé. Dimensions du cadre : côté : 0,12 m

b) Corps du fût

- Thème : les douze apôtres.

Décor organisé selon le même schéma sur les quatre faces.

Sur chaque face, trois personnages superposés, groupés 2 (partie inférieure) et 1 (partie supérieure) sous deux arcatures superposées, à montants communs moulurés en tores se prolongeant jusqu'à la base du chapiteau ; arc brisé des arcatures dessiné en mince bandeau déterminé par deux lignes incisées ; chaque personnage est debout sur un bandeau portant une inscription, le bandeau placé sous le personnage supérieur séparant les deux arcatures et le bandeau placé sous le personnage intermédiaire formant dais au-dessus du personnage inférieur au moyen de deux écoinçons le prolongeant ; écoinçons des arcatures et des dais remplis d'un motif végétal incisé, dérivé de la feuille de chou.

Les dimensions des éléments de ce cadre décoratif sont très voisines sur les quatre faces de la croix, sauf quelques exceptions :

- la hauteur de l'arcature inférieure est identique sur toutes les faces : 0,69 m.

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

- la hauteur de l'arcature supérieure diffère très peu d'une face à l'autre, la dimension maxima étant de 0,315 m (faces Ouest et Nord), la dimension minima de 0,305 m (face Est).
- la largeur des arcatures diffère sensiblement, la dimension maxima étant celle de la face Ouest (0,155 m), la largeur n'atteignant que 0,135 m sur la face Est et la dimension minima étant celle des arcatures Nord et Sud (L : 0,10 m).
- la largeur du tore formant montant commun aux deux arcatures de chaque face varie peu, de 0,02 m (faces Ouest et Est) à 0,01 m (face Sud) et 0,015 m (face Nord) ; de même la largeur du bandeau dessinant l'arc brisé de chaque arcature est identique sur les faces Ouest, Est et Sud (0,015 m), n'étant réduite que sur la face Nord (0,012 m)
- les bandeaux supportant les personnages sont de même hauteur sur toutes les faces (0,05 m).

La comparaison de ces dimensions sur les quatre faces du fût est intéressante, leur similitude faisant ressortir comme une nécessité d'adaptation au cadre, le rétrécissement des silhouettes des apôtres sur les faces Nord et Sud, celles-ci étant plus étroites (cf rubrique 3, dimensions générales). Cette déformation ne sera donc pas commentée lors de la description anatomique des personnages.

- Attitude :

Apôtres debout, en position rigoureusement frontale, pieds très légèrement écartés et mains jointes sur la poitrine, exception faite de cinq personnages :

- le personnage intermédiaire de la face Nord (mains croisées sur la poitrine et non jointes)
- le personnage supérieur de chacune des quatre faces :

Ouest : Avant-bras levés, paumes présentées de face, le personnage tient de la main gauche une clef à anneau dirigé vers le bas.

Est : l'apôtre tient à deux mains une grande croix de Saint André contre son corps.

Nord : main gauche sur la poitrine, l'apôtre brandit de la droite une épée, pointe dirigée vers le haut.

Sud : l'apôtre, main gauche tenant un livre contre la poitrine, s'appuie de la droite sur un bourdon (Cf vêtements et accessoires).

- Anatomie :

Canon anatomique très semblable à celui des personnages déjà décrits (corps cylindro-ogival plus ou moins allongé, tête ovoïde de volume variable, réduite aux traits essentiels ; chevelure courte rendue par incisions sur la tranche des tempes et du crâne).

- Vêtements et accessoires :

Robe longue à petit collet montant fendu sur le devant du cou, à plis incisés parallèles et verticaux dans le bas, largement recouverte d'un manteau long couvrant les épaules, drapé en chevrons superposés orientés vers le bas (buste) ou le haut (bas du corps), incisés.

Le personnage supérieur de la face Ouest se distingue par une particularité de costume : il porte sur la robe une chasuble à pan antérieur en pointe, ornée de chevrons orientés vers le haut et barrée d'une grande croix (Cf personnage de la croix supérieure, face Nord).

Attributs - accessoires (personnage supérieur) :

Ouest : clef à anneau losangé

Est : croix de Saint André

Nord : épée

Sud : bourdon à trois renflements sur la hampe, livre et besace en bandoulière.

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

- Dimensions :

Hauteur variant de 0,285 m à 0,295 m

Largeur plus considérable sur les faces Ouest et Est (de 0,112 m à 0,155 m) que les faces Nord et Sud (de 0,08 m à 0,10 m).

Profondeur maxima des reliefs variant de 0,22<sup>0</sup> m (face Sud) à 0,027 m (face Nord), cette profondeur étant de 0,023 m sur les faces Ouest et Est.

- Identification des apôtres :

Les quatre personnages supérieurs sont aisément identifiables par leur attributs et accessoires (Cf supra) : St Pierre, face Ouest ; St André, face Est ; St Jacques le Majeur, face Sud ; St Paul, face Nord ; de plus, l'inscription "ANDRE", en lettres gothiques, est clairement lisible sur le personnage de la face Est.

Une identification peut être proposée quant au personnage intermédiaire de la face Nord, se distinguant des autres apôtres par ses mains croisées (et non jointes) sur la poitrine : il pourrait s'agir de St Jean, ainsi représenté dans les scènes de Crucifixion. L'estampage des inscriptions confirme cette identification et permet celle de cinq autres personnages du fût. L'énumération des apôtres, par face et de haut en bas, est la suivante :

- Face Ouest : St Pierre  
Apôtre non identifié (Jude Thaddée ou Jacques le Mineur)  
Saint Simon
- Face Est : Saint André  
Apôtre non identifié (Jude ou Jacques le Mineur)  
Saint Mathias
- Face Sud : Saint "Jame" (Jacques le Majeur)

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

Saint Thomas  
Saint Matthieu

- Face Nord : Saint Paul  
Saint Jean  
Saint Barthélémy

(Estampages joints à la documentation).

### 3 - Edicule de couronnement

#### a) Face Ouest

- Thème : la Trinité
- Composition frontale et rigide, occupant toute la surface du cadre.  
Dieu le Père (sculpté en relief méplat) assis de face, sur un siège sans dossier ; écartement des bras suggéré par le dessin du manteau ; mains non visibles, tenant les extrémités de la traverse de la croix du Christ (sculpté en demi-bosse engagée), celui-ci cloué corps de face, pieds posés droit sur gauche, bras tendus presque à l'horizontale et tête inclinée vers l'épaule droite ; une colombe semble posée à hauteur du titulus de la croix.
- Anatomie très érodée (Christ) ou en majeure partie dissimulée par le vêtement (Père). Sont à noter : la disproportion entre Dieu le Père et le Christ (très petit) et la tête ovoïde du Père (Cf description des personnages précédents).
- Vêtements :
  - Père : large manteau à plis très sinueux, séparés par des incisions. Auréole crucifère.
  - Christ : court périzonium à peine drapé. Pas de couronne d'épines visible.

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

- Dimensions :

- Père : H : 0,36 m  
L : 0,205 m
- Christ : H : 0,19 m  
Envergure : 0,17 m
- Croix : H : 0,23 m  
Envergure : 0,21 m

b) Face Est

- Thème : Christ glorieux montrant ses plaies, encadré de la Vierge et St Jean (?) (Cf infra, commentaire de l'identification du thème).
  - Composition symétrique et frontale, à trois personnages ; ensemble très effacé par l'érosion.
    - Christ debout au centre, de face, bras étendus à l'horizontale, paumes de face ; sculpté en demi-relief.
    - Personnages latéraux agenouillés de profil de part et d'autre du Christ, tête levée vers lui ; sculptés en demi-relief.
    - Derrière le Christ, un bandeau taillé en méplat dessine un demi-cercle (orbe terrestre ?).
  - Anatomie : Disproportion notable entre le Christ et les minuscules personnages latéraux ; ceux-ci sont presque totalement effacés par l'érosion.
- Christ : silhouette massive, du type de celle des autres personnages ; visage barbu, cheveux courts. Plaies visibles aux mains, aux pieds et au côté droit.
- Vêtements :
    - personnages latéraux : vêtement couvrant et très mal visible.
    - Christ : manteau posé sur les épaules, découvrant

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

la poitrine et la face interne des bras et avant-bras (mais couvrant leur face externe jusqu'au poignet) et couvrant le bas des jambes en un large pan en pointe, ne laissant visibles que les pieds.

Auréole taillée en méplat.

- Dimensions :

- Christ            H : 0,32 m  
                          L : 0,21 m

- Personnages latéraux

H : 0,08 m  
L : 0,055 m

- Commentaire de l'identification du thème :

Le Christ debout, montrant ses plaies, laisse à penser que les personnages latéraux sont à identifier comme Vierge et Saint Jean, selon un type iconographique mentionné par REAU (Iconographie de l'art chrétien : les types iconographiques du Christ) comme schéma emprunté au thème de la Déisis.

c) Face Nord

- Thème : personnage soufflant dans une trompette (homme ou ange).
- Attitude : personnage en bas-relief, de trois-quarts vers la gauche, debout, soufflant dans une trompette dirigée vers le bas du cadre, main gauche au-dessous de la main droite.
- Anatomie : du type de celle des autres personnages. Mollets ronds.
- Vêtement : tunique sans plis  
Accessoire : trompette.

35 PLECHATEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

- 
- Dimensions : H : 0,28 m  
L : 0,12 m

d) Face Sud

- Thème : ange soufflant dans une trompette.
- Attitude : ange (en bas-relief engagé), debout, corps de trois quarts vers la droite et tête penchée vers l'épaule droite, soufflant dans une longue trompette abaissée vers la droite.
- Anatomie : du type de celle des autres personnages. Proportions normales, mais larges pieds formant empatement.
- Vêtement : robe longue et tunique courte (ou mouvement blousant sur les hanches ?). Manches longues. Fins plis verticaux incisés.
- Accessoire : trompette
- Dimensions : H : 0,08 m  
L : 0,055 m

CONCLUSIONS

Par sa structure originale et la profusion de son décor, la croix se distingue des autres monuments de cette catégorie existant dans la région, avec lesquels aucun rapprochement n'est possible

- La structure est caractérisée par la verticalité du parti : sur une solide assise, trois niveaux superposés (fût, édicule principal, édicule de couronnement), élancent la composition. Les sections, très voisines, du fût et de l'édicule de couronnement accentuent ce parti et unifient cette composition, accentuant l'alternance des éléments massifs (dé, édicule principal) et des éléments où la verticalité domine. L'envergure très faible de la

croix logée dans l'édicule inférieur ne rompt pas ce parti vertical. La masse de cet édicule est d'ailleurs allégée par un ajourement losangé à quatre claires-voies, mettant en valeur la croix du Christ, élément principal de la composition.

- L'ordonnance du décor accentue ce parti vertical : étagement de personnages sur chaque face du fût, dans l'axe des éléments principaux des faces Est et Ouest (Christ et Vierge à l'Enfant) et des figures de l'édicule de couronnement.

Le décor n'a de traditionnel que la présence, face Ouest, du Christ encadré par la Vierge et St Jean et, face Est, de la Vierge adossée à la croix et encadrée par deux anges. Le programme iconographique en est cohérent:

- Fût : apôtres

- Face Ouest (principale) : Christ en croix ; au-dessus (face Ouest de l'édicule de couronnement) le petit crucifix du groupe de la Trinité fait écho à ce schéma et met en évidence le caractère divin du Christ, représenté au niveau inférieur dans son humanité souffrante. Sur les parties latérales Nord et Sud de la croix, deux figures de saints régionaux prolongent le thème apostolique illustré par le fût.

- Face Est : la Vierge à l'Enfant s'adosse à la croix selon le schéma traditionnel. Le thème de la face Est de l'édicule de couronnement (déisis) souligne le caractère divin de sa maternité, comme les deux scènes de la face Ouest rappellent la double essence du Christ.

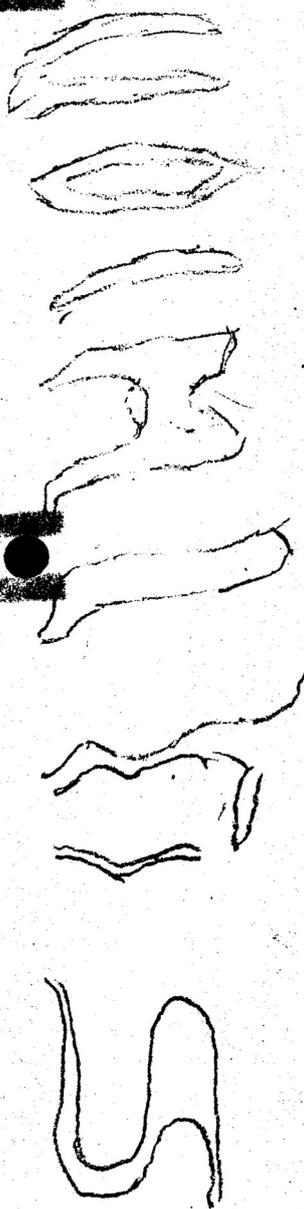
De même que les figures de saints des faces Nord et Sud de l'édicule inférieur se rattachent non seulement au thème du fût mais aussi à la représentation de la face Ouest (saints patrons, témoins du Christ), les faces latérales Nord et Sud de l'édicule supérieur se rattachent à la scène de déisis de sa face Est, dans son aspect apocalyptique (anges sonnant de la trompette).

- à l'originalité de la structure et à la cohérence de l'iconographie s'oppose curieusement la facture médiocre de la sculpture, dont le caractère archaïque est frappant : corps, visages et drapés stylisés à l'extrême, technique rudimentaire (travail des plis par incisions) anatomie et attitudes maladroitement. Seules la courbe des corps des anges orants encadrant la Vierge, face Est, et l'attitude de l'ange du jugement, face Sud, font exception à l'extrême rigidité et à la frontalité des personnages, ce qui explique les hésitations sur la datation de la croix (Cf Annexes).

L'identification des armoiries permet de proposer une fourchette de dates se situant entre 1396 et 1422, ou peut-être même 1410 (Cf Historique).

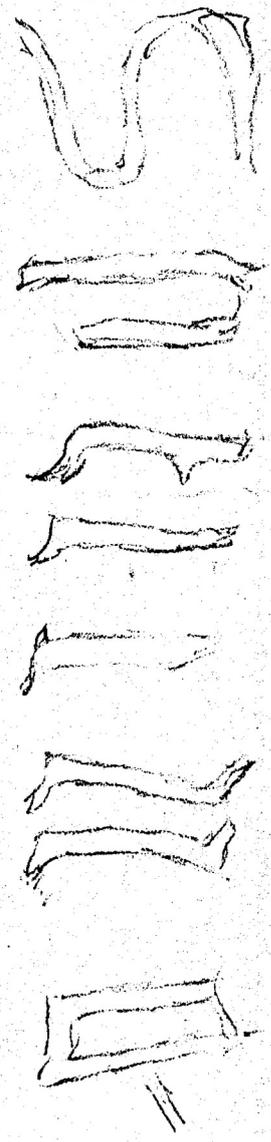
L'archaïsme de la facture, tempéré par l'assouplissement de certains éléments et le caractère du vêtement permettent de confirmer cette datation.

Croix de Pêchâbel - (35)



Simon

3b



p trus

3

Face W

DREILOV

bartolom

4b

FRUPUS

frulus

4

II

4a face N

fea

Handwritten word: *André*

A

André

Handwritten word: *Mathias*

Mathias

Ab

Handwritten word: *André*

Ac Face E

Croix de Piquet (P)

2

SJAWILL

TO

th(omas)

2a

s-jame

MILLER

2b

face S

math(ier)

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

II) - HISTOIRE DE L'OEUVREII - HISTOIRE DE L'OEUVRE

- 1 - Edifice antérieur
- 2 - Contexte historique
- 3 - Construction de l'édifice

Nous ne possédons pas de document écrit concernant l'érection de la croix de Pléchâtel, mais nous pouvons la dater avec une certaine précision à l'aide des deux écus qui se trouvent au pied de cette croix.

L'un d'eux, celui de la face Est, est martelé, mais un texte de 1628 nous le décrit : il s'agit du procès-verbal des armoiries fait par les paroissiens avant la démolition du chameau (1). Ce texte indique qu'un écu "en forme de pont" se trouvait sur la "croix de pierre du milieu du cimetière". Elle est aujourd'hui sur la place publique, mais c'était autrefois l'emplacement de l'église et du cimetière (2).

Cet écu est celui de la famille de Pontbriand qui fournit plusieurs dignitaires ecclésiastiques et notamment

(1) A. D. Ille-et-Vilaine, 3 H 150, procès-verbal du 1er Juin 1628. Cf annexe dossier de l'église paroissiale.

(2) Cf plan joint en annexe, A. D. Ille-et-Vilaine, 7 Fa 221.

deux abbés de Redon de 1396 à 1422 (1). Un troisième Pontbriand, Henry, fut prieur de Pléchâtel en 1463 (2).

La paroisse de Pléchâtel fut donnée aux moines de Redon par le roi de Bretagne Salomon et son fils Gurwant. L'abbé de Redon était seigneur de Pléchâtel, le prieur rendait aveu au duc puis au roi pour le prieuré (3) et les seigneurs du Plessis-Bardoul, de Mainténiac, de la Touche, de la Hellière, rendaient aveu à l'abbé de Redon (4).

Pour savoir si l'écu "en forme de pont" fut gravé du temps d'un abbé de Pontbriand (1396 - 1422) ou du prieur (environs de 1463), il nous faut essayer d'identifier le second écu de la croix :

Celui-ci porte simplement une fasce, pièce très honorable, mais aussi assez fréquente et d'autant plus difficile à identifier que la pierre ne permet pas d'indiquer ~~la couleur~~ les émaux.

S'il s'agit du prieur, celui-ci ayant rendu aveu

(1) POTIER de COURCY, Nobiliaire... t. III. GUILLOTIN de CORSON, Pouillé... t. II p. 173 et G. MOLLAT, in "Etudes et documents sur l'histoire de Bretagne, XIIIe et XIVe siècles" (Annales de Bretagne t. XXV, 1909-1910, pp. 152-172). Ce dernier précise que Raoul Ier est bien un Pontbriand, nommé par le pape en 1395, mais la bulle ne parvint en Bretagne qu'en 1396.

(2) A. D. Ille-et-Vilaine 3 H 149, liste des aveux rendus au duc et au roi par les prieurs de Pléchatel.

(3) A. D. Ille-et-Vilaine, 3 H 149, rubrique "aveux rendus au Roy par les prieurs de Pléchâtel."

(4) A. D. Ille-et-Vilaine, 3 H 150 ; cette liasse contient de nombreux aveux rendus à l'abbé de Redon et au prieur de Pléchâtel.

---

au duc, nous devrions trouver gravées les armes de Bretagne, et ce n'est pas le cas. Ce ne sont pas non plus les armes de l'abbé de Redon des environs de 1463 : Yves le Sénéchal, abbé de 1440 à 1467, portait d'azur à neuf mâcles d'or et Alain de Coëtivy, abbé de 1468 à 1474, portait fascé d'or et de sable de six pièces (1). L'écu "en forme de pont" ne fut donc pas gravé au temps du prieur Henry de Pontbriand.

Nous n'avons trouvé nulle trace des armes des prieurs de Pléchâtel du temps des abbés de Pontbriand : la liste des aveux rendus au duc puis au roi par les prieurs de Pléchâtel, conservée dans les archives de l'abbaye de Redon, commence en 1422 (2). Le prieur s'appelait alors Yves de Gugigny. Nous ignorons quelles étaient ses armes.

Mais il serait plus normal que les armes accompagnant celles d'un abbé de Pontbriand soient celles d'un noble rendant aveu à l'abbé de Redon, d'autant plus que cet écu à une fasce se trouve également sur la porte d'une maison de la place où se trouve la croix, (3) *la maison des Portes Morlaises.*

Les familles nobles de Pléchâtel ne sont pas nombreuses au début du XVe siècle : la réformation de 1427

(1) GUILLOTIN DE CORSON, Pouillé... t. II p. 174 et 175 et POTIER de COURCY, nobiliaire...

(2) A. D. Ille-et-Vilaine, 3 H 149 "Aveux rendus au Roy par les prieurs de Pléchâtel".

(3) Cf dossier d'inventaire : Les Portes-Morlaises, commune de PLECHATEL. et photo N° 1

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

indique seulement, en dehors du prieur et de "Guillaume Guillou, avocat et pour ce non contribuant"(1), les Neufville dont l'aîné Pierre, est seigneur du Plessis-Bardoul (2). Or ceux-ci portent de gueules à un sautoir de vair (3). Mais un mémoire de procédure de 1624 nous apprend que "la venue des Neufville fut lorsque Pierre de Neufville épousa Jeanne Bardoul en l'an 1410" (4).

Les armes des Bardoul du Plessis en Pléchâtel écrivent Potier de Courcy, Kerviler et Couffon de Kerdellech (5) qui sont les seuls à leur consacrer une notice biographique, sont d'or à une fasce d'azur accompagnée de deux burèles de même, l'une dessus, l'autre dessous.

Ils se réfèrent tous à un sceau de 1374 édité

- (1) Il s'agit d'une enquête touchant les exempts et ce Guillou est exempté pour sa charge et non pour sa noblesse. De toutes manières, aucun Guillou ne porte une fasce.
- (2) B. M. Rennes, Ms 192, Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne du XVe siècle et du XVIe siècle.
- (3) Potier de Courcy... Nobiliaire.
- (4) A. D. Ille-et-Vilaine, 3 H 170, Mémoire de procédure rédigé en 1624 par le prieur de Pléchâtel.
- (5) Potier de Courcy, Nobiliaire..., Kerviller, répertoire..., Couffon de Kerdellech, Recherches sur la chevalerie de Bretagne. Les autres armoriaux et dictionnaires de la noblesse les ignorent (Jouglas de Morenas, d'Hozier Riestap, Guérin de la Grasserie, Chesnay Desbois etc... Bulletin Héraldique.

par Dom Morice dans ses Preuves mais celui-ci est moins catégorique : "Quittance de Pierre Bardoul, chevalier, le XVII octobre XCCCLXXIV, scellé en cire rouge, une fasce qui paroît avoir été accompagnée de deux burelles" (1). Il ne semble donc pas très certain qu'il y ait eu des burèles. D'ailleurs "toutes ces pièces diminuées ne sont guère employées dans les armoiries à moins qu'il ne s'y trouve d'autres pièces", écrit en 1709 l'auteur des "Principes du blason". Potier de Courcy écrit de son côté : "Jusqu'au XVIe siècle on modifiait et on changeait les armoiries sans l'agrément des souverains qui ne s'étaient pas encore avisés de régler cette matière". (2)

Tout ceci permet d'émettre l'hypothèse que ces armes sont celles des Bardoul, que, dans un bourg où ils étaient les seuls nobles, ceux-ci ont pu se contenter de sculpter la fasce, pièce honorable, et seule certaine, de leurs armoiries.

Pour confirmer la date de l'extinction de la famille Bardoul, 1410, donnée par le mémoire de procédure de 1624 cité plus haut, nous disposons d'un répertoire manuscrit

(1) Dom Morice, Preuves, t. III, <sup>colonne 82 et planche II</sup> sceau n° XXII.  
La burèle est une fasce diminuée.

(2) Potier de Courcy, "De l'origine des armoiries et de l'organisation militaire de la Bretagne", article placé à la fin du nobiliaire... t. III.

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

des archives de Redon (1) où sont indiqués les aveux rendus au seigneur du Plessix-Bardoul. Or le titre change au début du XVe siècle : cote n° 1 de ces titres "Copie par collationné de l'an 1402 de l'aveu rendu à la seigneurie du Plessis-Bardoul par Fs Jouhan". Cote n° 3 : "Une autre copie collationnée sur un aveu du 24 Août 1410 rendu par Raoul Allory à la seigneurie du Plessix-Bardoul". Cote n° 4 : "Un autre collationné d'un aveu rendu le 8 Juin 1419 par la veuve de Jean Guerrin à Me Pierre de Neufville, seigneur du Plessix-Bardoul d'une mazure..." Les Neufville arrivèrent donc à Pléchâtel entre 1410 et 1419. Le 20 Mars 1418, Pierre de Neufville rendit aveu à l'abbé de Redon (2). Il épousa donc Jeanne Bardoul entre 1410 et 1418.

(1) A. D. Ille-et-Vilaine, 3 H 149, gros registre.

(2) Xid. 3 H 150, aveu sur parchemin.

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

#### IV - DOCUMENTATION

##### 1 - SOURCES

##### A - Manuscrites : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine

7 fa 221, Fonds Bourde de la Rogerie, Critique du dessin de la croix par Busnel édité dans la "Géographie pittoresque d'Ille-et-Vilaine" de ORAIN.

3 H 149, Registre de papier, non paginé, contenant notamment la liste des aveux rendus au Roi par les prieurs de Pléchâtel et celle des aveux rendus au prieur de Pléchâtel.

3 H 150, "Coppie du proceix-verbal faict lors de la démolition du grand autel à la requette des paroissiens de Pléchâtel le 1er cour de Juin 1628, iour de lacenssion".

3 H 150, "aveu du 20 mars 1418 pour le Plessix Bardoul au fief de Redon en Plechastel". Parchemin -mauvais état- rendu illisible, à part les premières lignes, par un badigeonnage à l'encre. Copie sur papier en très mauvais état également.

3 H 170, Minute d'un mémoire de procédure non signé, rédigé à la première personne en 1624 par le prieur de Pléchâtel (c'est alors Noël de la Reigneraye) contre le seigneur du Plessix Bardoul, à propos des prééminences dans l'église de Pléchâtel - Papier, 16 pages.

##### Bibliothèque municipale de Rennes

Ms 192 Anciennes réformations de la noblesse de

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

Bretagne du XVe et du XVIe siècles, faites par évêché et par ordre alphabétique des paroisses dans chaque évêché. Manuscrit du XVIIIe siècle, 2 vol. Evêché de Rennes : t. II, réformations de 1427 et 1513.

B - Imprimées

Dom Morice, Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne, Rennes, 163, t. II col. 82. *et planche II*  
*Access n.º XXII*

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

BRUNE, "Résumé du cours d'archéologie professé au grand séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse". Rennes, 1846, 1 vol. in 8°.

GUILLOTIN de CORSON, "Notes sur quelques croix et calvaires anciens subsistant dans les paroisses de l'archidiocèse de Rennes". Bulletin archéologique Association bretonne, 3è série, T. V., 1885, pp. 25-34. p. 31. Ce texte reprend celui de Brune (référence précédente).

STANY-GAUTHIER (J.) "Quelques calvaires curieux et peu connus de Bretagne" (Revue du Touring-Club de France, Juin 1951, p. 173-176).

MOLLAT G. "Etudes et documents sur l'histoire de Bretagne, XIIIe et XIVE siècles" (Annales de Bretagne t. XXV, 1909-1910, p. 152-172).

35 PLECHATTEL PLACE DE LA POSTE CROIX 01

---

### 3 - REPERTOIRES

A. DE COUFFON DE KERDELLECH "Recherches sur la chevalerie de Bretagne" - Nantes, Grimaud - Paris, Dumoulin, 1877. 2 tomes.

GUILLOTIN DE CORSON, Pouillé historique de l'archevêché de Rennes - Rennes Fougeray, 1884 - 6 tomes. t V p. 452. Reprend la description de Brune (op. cit.)

GUILLOTIN DE CORSON, statistique historique et monumentale de l'arrondissement de Redon, canton de Bain. Bulletin et Mém. de la Société Archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, IV, 1866, p. 211-252 (la croix est, dans cet article de 1866, datée du XIVE siècle).

KERVILER (R.) Répertoire de biobibliographie bretonne. Livre premier : les Bretons.

OGEE (J. B.) Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne - 1ère édition 1778-1780 - 2è édition 1843-1853 Rennes, Molliex. 2 tomes.

ORAIN (A.) Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine, Rennes, Le Roy 1882 - 476 p.

POTIER de COURCY, nobiliaire et armorial de Bretagne - Nantes, Forest et Grimaud - Paris, Aubry - 1862, 3 tomes

### 4 - DOCUMENTS DE REFERENCE

Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine  
7 Fa 221 (Fds des Bouillons)

- 3 cartes postales anciennes reproduites par l'Inventaire
- 1 extrait décalqué du plan cadastral indiquant l'emplacement des monuments (reproduit et joint à cette notice).
- 1 reproduction avec critiques du dessin de la face Ouest de la Croix de Busnel, publié dans la géographie pittoresque... de ORAIN.

V - ANNEXES\* Annexe n° 1

Inscriptions de la Croix, lues après estampages.

Face Ouest

haut : p. trus : Pierre,  
milieu : illisible ,  
bas : S s(?) imon : Simon

Face Nord

haut : paulus : Paul,  
milieu : jea : Jean ? ,  
bas : bartolom : Barthélémy.

Face Est

haut : andre : André,  
milieu : illisible,  
bas : mathias : Mathias.

## Face Sud

haut : s jame : S. Jacques,  
milieu : th : Thomas,  
bas : math : Mathieu.

\* Annexe n° 2

Datations proposées pour la Croix de Pléchâtel par les archéologues en l'absence de document écrit

- Le chanoine BRUNE, professeur d'archéologie au séminaire de Rennes, dans un article de l'Association Bretonne paru en 1850 : XVI ème siècle.

- MARTEVILLE : deuxième édition du dictionnaire de OGEE en 1853 : "curieux monument datant probablement du XIV ème siècle."

- Dans "La Bretagne contemporaine", parue en 1865 : "travail curieux et original accusant le XV ème siècle."

- GUILLOTIN DE CORSON (A.) dans "la Statistique historique et monumentale du canton de Bain" parue en 1866, date la Croix du XIV ème siècle.

- Toutefois dans le Pouillé, paru en 1884, le même GUILLOTIN DE CORSON est plus indécis : " nous n'oserions pas faire remonter ce petit monument au-delà du XV ème siècle, quoique plusieurs personnes l'aient cru plus ancien ".

- ORAIN (A.) dans la "Géographie pittoresque du département d'Ille et Vilaine", parue en 1883, date la Croix du XV ème siècle.

- En 1908, la Croix est classée et dans le dossier établi à cette occasion, elle est datée du XV ème siècle, datation reprise à partir de cette époque dans les écrits publiés à ce sujet : BANEAT (P) le département d'Ille et Vilaine, 1927. STANY-GAUTHIER, article du T.C.F., 1952. Guide de la Bretagne mystérieuse.

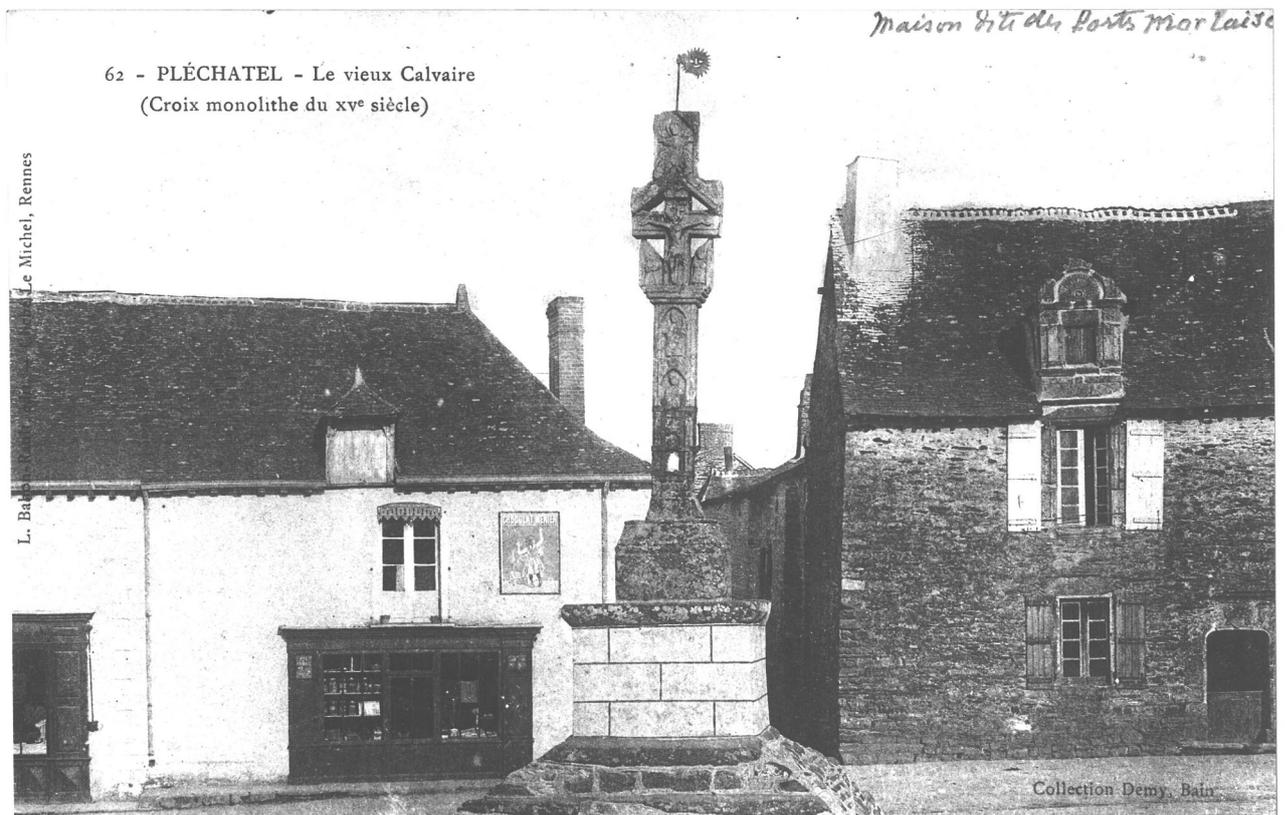
Table des figures :

- DOC. 1 Repro. Arch. Dep. IetV. Croix et maison des portes Morlaises 69 35 133 V
- DOC. 2 Repro. Arch. Dep. IetV. Croix face Est et la 69 35 135 V
- DOC. 3 Repro. Arch. Dep. IetV. Croix face Est et la Communauté 69 35 134 V
- FIG. 4 Face Ouest, vue générale 67 35 78 V
- FIG. 5 Face Est, vue générale 67 35 75 V
- FIG. 6 Face Nord, vue générale 67 35 76 V
- FIG. 7 Face Sud, vue générale 67 35 77 V
- FIG. 8 Face Ouest, partie supérieure 70 35 1145 V
- FIG. 9 Face Est, partie supérieure 70 35 1147 V
- FIG. 10 Face Sud, partie supérieure 70 35 1149 V
- FIG. 11 Face Nord, partie supérieure 71 35 17 V
- FIG. 12 Face Ouest, fut 70 35 1146 V
- FIG. 13 Face Est, fut 70 35 1148 V
- FIG. 14 Face Est, fut : détail de saint André 67 35 73 V
- FIG. 15 Face Nord, fut 71 35 18 V
- FIG. 16 Face Sud, fut 71 35 19 V

35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

DOC. 1 Repro. Arch. Dep. IetV. Croix et  
maison des portes Morlaises  
Cl. Inv. Dagorn 69 35 133 V

Doc .1



DOC. 1

35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

DOC. 2 Repro. Arch. Dep. IetV. Croix face  
Est et la  
Cl. Inv. Dagorn 69 35 135 V

Doc. 2



DOC. 2

35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

DOC. 3 Repro. Arch. Dep. IetV. Croix face  
Est et la Communauté  
Cl. Inv. Dagorn 69 35 134 V

Doc. 3



DOC. 3

35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG.4 Face Ouest, vue generale

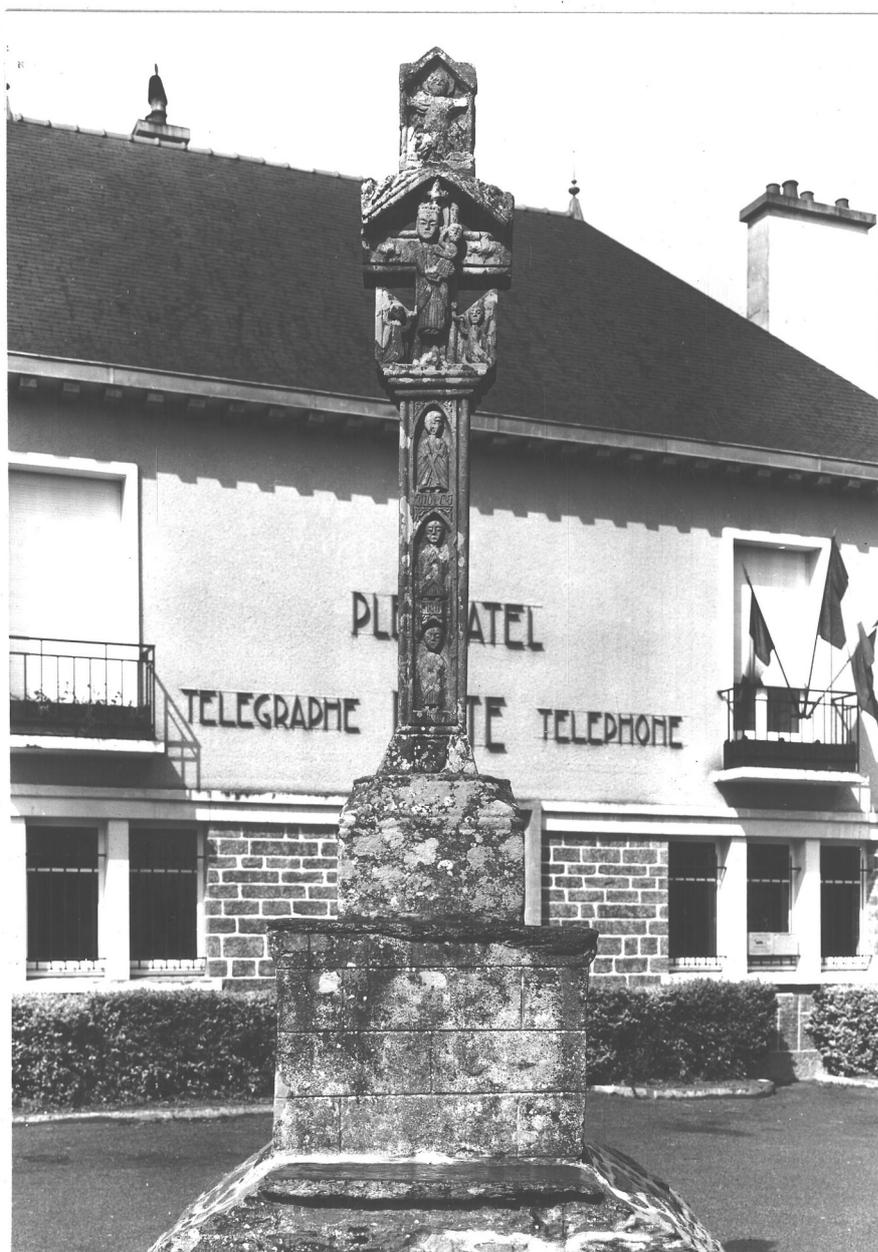
Cl. Inv. Artur 67 35 78 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG.5 Face Est, vue generale

Cl. Inv. Artur 67 35 75 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG.6 Face Nord, vue generale

Cl. Inv. Artur 67 35 76 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG.7 Face Sud, vue generale

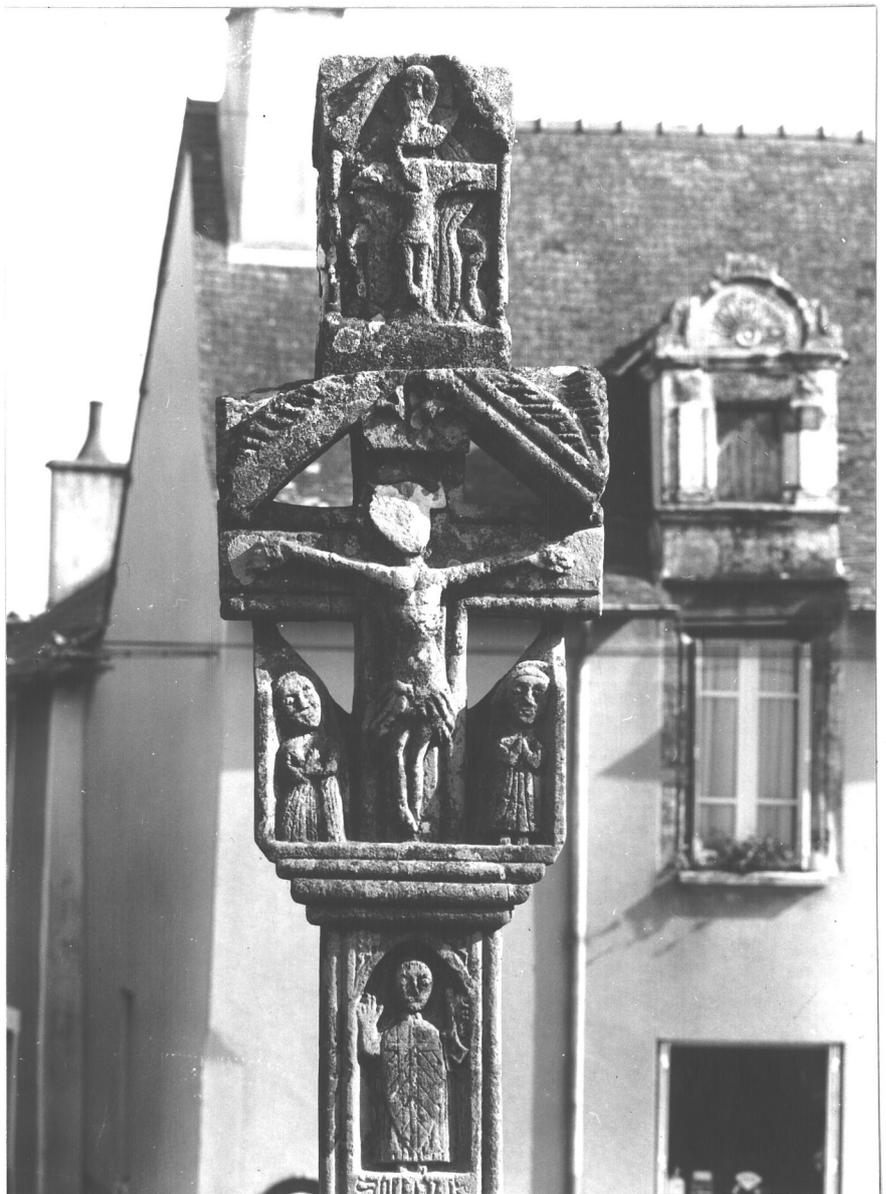
Cl. Inv. Artur 67 35 77 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG.8 Face Ouest, partie superieure

Cl. Inv. Artur 70 35 1145 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG. 9 Face Est, partie superieure

Cl. Inv. Artur 70 35 1147 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG.10 Face Sud, partie superieure .

Cl. Inv. Artur 70 35 1149 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG. 11 Face Nord, partie superieure

Cl. Inv. Dagorn 71 35 17 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG. 12 Face Ouest, fut

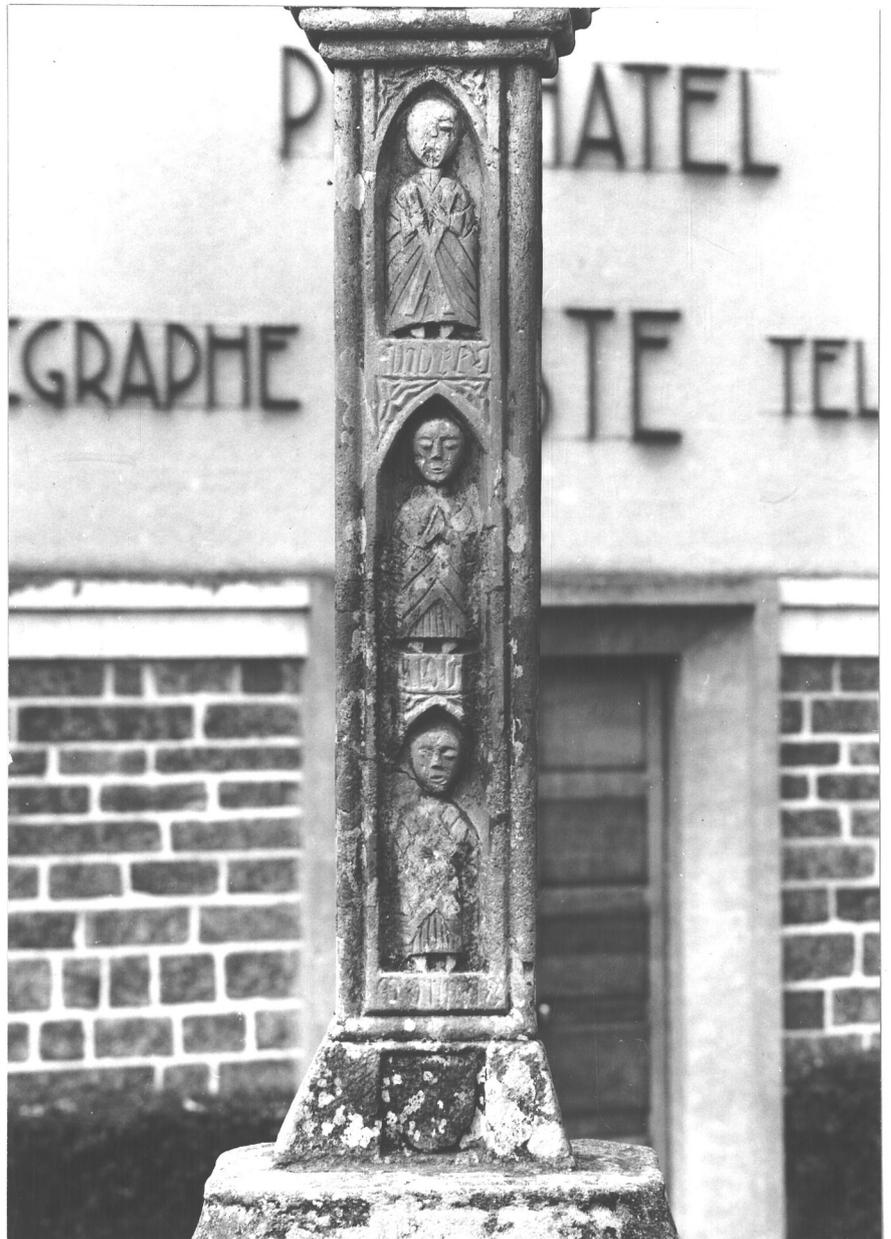
Cl. Inv. Artur 70 35 1146 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG. 13 Face Est, fut

Cl. Inv. Artur 70 35 1148 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

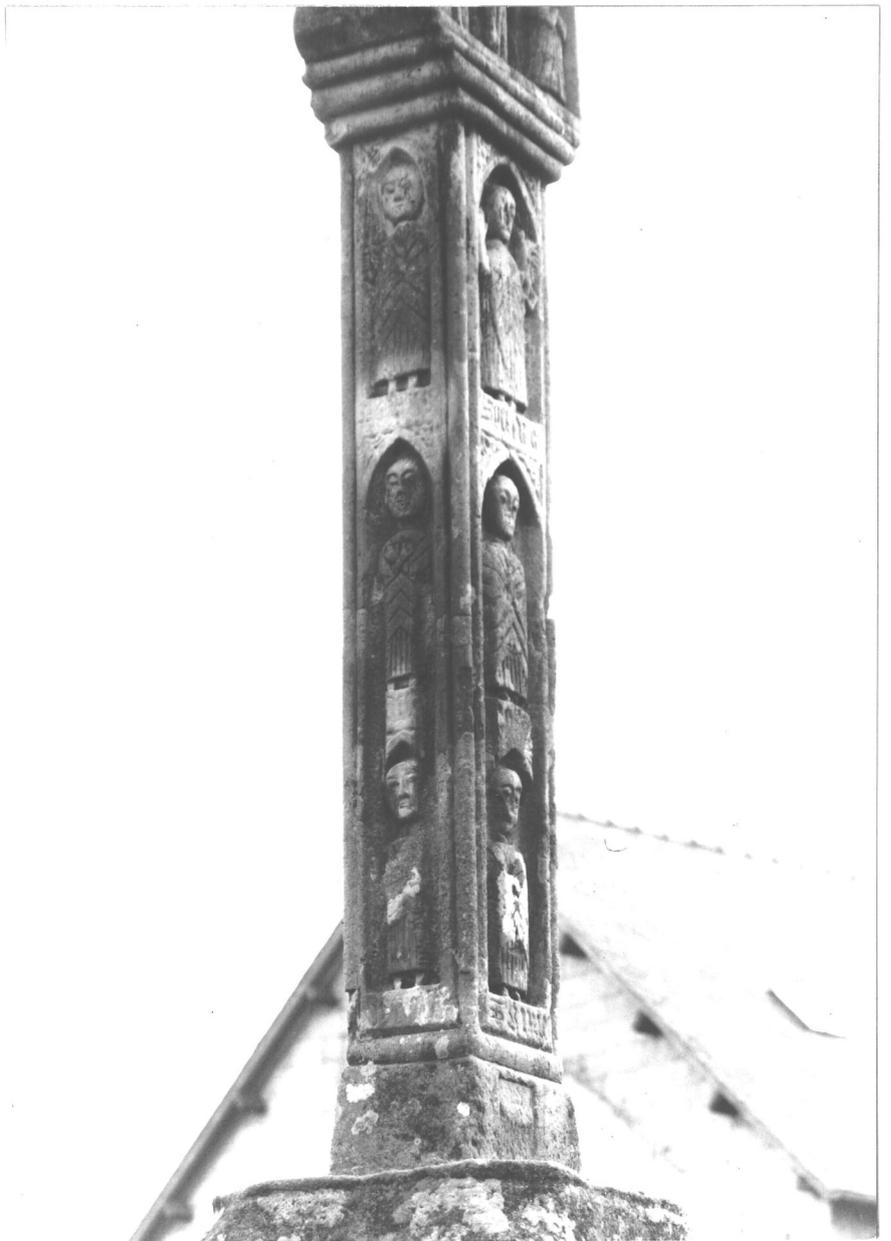
FIG.14 Face Est, fut : detail de  
saint Andre  
Cl. Inv. Artur 67 35 73 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG. 15 Face Nord, fut

Cl. Inv. Dagorn 71 35 18 V



35 PLECHATEL Place de la Poste  
CROIX MONUMENTALE

FIG. 16 Face Sud, fut

Cl. Inv. Dagorn 71 35 19 V

